

HISTOIRE DU PORT

Béjaïa a, tout au long de son histoire multimillénaire, rayonné tant sur le bassin méditerranéen que sur l'ensemble du Maghreb. Elle y joua un grand rôle dans la transmission du savoir et dans les échanges commerciaux. L'activité humaine sur le site actuel de la ville, remonte au néolithique ; en témoignent les nombreux vestiges des premières civilisations humaines datant de plus de 10 000 ans, ainsi qu'une multitude de sites archéologiques, retrouvés sur place. Connue à l'époque romaine sous le nom de Saldae civitas, elle devient au Moyen Âge l'une des cités les plus prospères de la côte méditerranéenne, capitale de grandes dynasties musulmanes notamment les Hammadides et une branche des Hafsides. D'abord connue en Europe grâce à la qualité de ses chandelles faites de cire d'abeille auxquelles elle a donné son nom, les bougies, Béjaïa a également joué un rôle important dans la diffusion des chiffres arabes en Occident.

Grâce au dynamisme de son port, la sécurité de la région, la bonne politique et les avantages douaniers, Bougie a été une destination privilégiée pour de puissants marchands. Présentant des sites de mouillage naturels, Béjaïa a tout temps attiré les navires qui y trouvaient dans la baie un refuge sûr. Les Phéniciens longeant la côte nord-africaine installèrent un comptoir commercial à proximité du port actuel, les Romains leur succédèrent avec Saldae, ville romaine construite en 26-27 ap. J.-C., qui servit de port d'embarquement vers Rome au blé venant des hauts-plateaux.

L'activité portuaire reprit de la vigueur au début du millénaire avec les Hammadides, dont la civilisation florissante permit l'ouverture sur le monde européen : plusieurs traités de paix et de commerce ont été signés, les échanges entre le prince hammadite et le pape Grégoire VII prouvent le niveau des échanges avec l'Europe. Les relations commerciales se développèrent avec les ports tels que Marseille, Gênes ou Majorque.

Les premiers ouvrages furent réalisés en 1834. Les ouvrages de protection furent commencés en 1870, en 1879 ceux d'accostage, le port marchand fut achevé en 1911. En 1922, on traça physiquement les configurations de l'avant-port et l'arrière-port. C'est entre 1958 et 1960 que furent construites les installations nécessaires à la réception des pétroliers dans l'avant port les premiers travaux de conduite du pétrole de Hassi -Messaoud au port de Bejaïa ont été débutés en août 1958, cette conduite de 650 km a été achevée le 25 août 1959, le premier décembre 1959 est parti le premier bateau-citerne de Bejaïa vers la France.

Après l'indépendance, les pouvoirs publics ont posé les premières stratégies de développement et d'investissement, ainsi, des études ont été engagées pour le développement des ports algériens, c'est dans cette dynamique que le port de Bejaïa a bénéficié du soutien de l'état pour la construction d'un grand nouveau quai de 750 ml. La modernisation et l'élargissement des infrastructures constituent depuis, des décennies, les principaux chantiers du port. Elles connaissent leur point d'orgue avec la réalisation d'un terminal à conteneurs moderne et la création de zones extra-portuaires.

LA CRÉATION DE L'EPB :

L'Entreprise Portuaire de Bejaïa a été créée par décret n°82-285 du 14 Août 1982 publié dans le journal officiel n° 33. Elle a le statut d'entreprise socialiste, conformément aux principes de la charte de l'organisation des entreprises, aux dispositions de l'ordonnance n° 71-74 du 16 Novembre 1971 relative à la gestion socialiste des entreprises et les textes pris pour son application à l'endroit des ports maritimes.

Pour accomplir ses missions, l'entreprise est substituée à l'Office National des Ports (ONP), à la Société Nationale de Manutention (SO.NA.MA) et pour partie à la Compagnie Nationale Algérienne de Navigation (CNAN).

Elle fut dotée par l'Etat, du patrimoine, des activités, des structures et des moyens détenus par l'ONP, la SO.NA.MA et de l'activité Remorquage, précédemment dévolue à la CNAN, ainsi que des personnels liés à la gestion et aux fonctionnements de celles-ci.

En exécution des lois n° 88.01, 88.03 et 88.04 du 02 Janvier 1988 s'inscrivant dans le cadre des réformes économiques et portant sur l'autonomie des entreprises, et suivant les prescriptions des décrets n°88.101 du 16 Mai 1988, n°88.199 du 21 Juin 1988 et n°88.177 du 28 Septembre 1988, l'Entreprise Portuaire de Bejaïa ; entreprise socialiste ; est transformée en Entreprise Publique Economique, Société par Actions (EPE-SPA) depuis le 15 Février 1989, son capital social fut fixé à Dix millions (10.000.000) de dinars algérien, actuellement, il a été augmenté à 3.500.000.000 de DA, et il est détenu à 100% par le groupe services portuaires (SERPORT).



Votre confiance, pour de meilleures performances